

ADEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION : 10/09/2024

| | |
|-------------------------|--|
| Total membres | 11 |
| En exercice | 11 |
| Présents | 7 (<i>Madame BAILLEUL arrive en cours de séance</i>) |
| Absentes | 2 |
| Votants par procuration | 2 |
| Votants | 9 |

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-cinq septembre, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL (*à partir de la délibération D.21/09.2024*),
Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Jean-Paul LEVIEUX

Etaient excusés :

Madame Michelle DAJON
Monsieur Patrick CIBOIS

qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à

Madame Fabienne MANDEVILLE
Madame Arlette LECACHEUR

Etaient absentes :

Madame Julie GILBERT D'HALLUIN
Madame Sylvie MALIÉ

Délibération n° :

D.26/09.2024

Objet :

C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Appel à projet « Fondation Bruneau

C.C.A.S. DE LILLEBONNE
du Conseil d'Administration
Séance du 25.09.2024

Délibération n° : D.26/09.2024
Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Appel à projet « Fondation Bruneau »

Dans le cadre de ses animations, le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités souhaite répondre à l'appel à projet de la Fondation Bruneau : « Amélioration de la qualité de vie des personnes âgées accueillies en établissement ou accompagnées à domicile ».

Le projet proposé par le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités s'intitule « Part'âge artistique ». Il consiste en la mise en place d'ateliers intergénérationnels réunissant enfants et seniors autour d'ateliers artistiques sur le thème des animaux.

Le lien intergénérationnel est source de bienfaits. Il favorise l'autonomie et contribue au développement personnel et plus largement à la cohésion sociale en faisant tomber les barrières et les préjugés des uns et des autres. Il peut également activer la stimulation cognitive et donner l'occasion aux seniors d'acquérir de nouvelles connaissances.

Afin de compléter le dossier de demande de subvention, ce projet doit avoir obtenu l'accord du Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités.

C'est pourquoi, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Madame la Présidente à :

- répondre à l'appel à projet de la Fondation Bruneau pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Christine DÉCHAMPS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Déchamps", written over a horizontal line.